

ENTRER SUR UN SITE INTERDIT, C'EST PRENDRE LE RISQUE DE NE JAMAIS EN RESSORTIR.

Chaque semaine en France, un accident mortel a pour origine un comportement à risque. Informations et conseils sur **prevention-ferroviaire.fr**

Pénétrer sans autorisation dans les parties de la voie ferrée ou de ses dépendances constitue un délit.

#RestonsVigilants





Un train roule vite : on ne le voit et on ne l'entend pas toujours arriver. Sa distance de freinage est très importante : 800m lorsqu'il roule à 90km/h. Il ne pourra pas vous éviter.

NE MARCHEZ PAS SUR OU LE LONG DES VOIES.

C'est prendre le risque de vous faire heurter par un train. Lors de son passage, le train crée un appel d'air qui peut vous aspirer mortellement.

NE TRAVERSEZ PAS LES VOIES EN DEHORS DES PASSAGES AUTORISÉS.

Prendre un raccourci pour traverser une voie est interdit et dangereux.

Utilisez les passages spécialement aménagés en gare pour traverser en toute sécurité.

ÉVITEZ TOUT COMPORTEMENT DANGEREUX.

s'accrocher à un train ou prendre des photos sur les voies ferrés, c'est risquer une collision mortelle.



ÉLECTROCUTION MORTELLE

Les trains circulent grâce à des câbles électriques au-dessus des voies ferrées : les caténaires. Elles sont alimentées 24h/24 par un courant très puissant sous haute tension de 1500 à 25000 volts.

NE VOUS APPROCHEZ PAS DES CATENAIRES OU DES CÂBLES ÉLECTRIQUES, Y COMPRIS CEUX À TERRE.

Même sans toucher directement le câble, un arc électrique peut s'amorcer et provoquer une électrocution fatale.

NE MONTEZ PAS SUR LE TOIT DES TRAINS.

Même si les trains sont stationnés à l'arrêt sur des voies de garage, la caténaire reste alimentée et conserve sa capacité d'électrocution.

NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE, S'INTRODUIRE SUR LES VOIES EST STRICTEMENT INTERDIT ET EXTRÊMEMENT DANGEREUX.

Pour en savoir plus :